

**MONOGRAPHIE**

**Focus sur :**  
L'écurie active

Les écuries de Lisors accueillent une pension pour chevaux sur 34 ha. Les chevaux sont mis à l'herbe l'été uniquement, l'hiver se passe sur certaines surfaces stabilisées de la zone des écuries actives. Celles-ci prévoient plusieurs parties correspondant aux besoins naturels des chevaux : l'alimentation, mais aussi la marche, les relations sociales, le repos... Les chevaux accueillis sont principalement des chevaux retraités, celui-ci étant aujourd'hui au maximum de sa capacité d'accueil.

**ZOOM**

L'écurie active est un concept allemand dont l'objectif est d'offrir aux chevaux logés en groupe des conditions de vie qui respectent leur nature tout en allégeant la charge de travail.

La structuration de l'espace permet de détenir un nombre important de chevaux sur une surface modeste (1 cheval = 100 m<sup>2</sup> d'espace de vie + 10 m<sup>2</sup> de couchage). Il n'y a pas toujours un accès à une pâture.

L'écurie active est équipée de systèmes automatiques pour la distribution de nourriture, permettant la gestion individualisée de chaque cheval, avec la possibilité de fractionner le repas total en autant de petites quantités que le souhaite le cheval. Il permet aussi de repérer très vite un cheval qui s'alimente différemment. Les différents points d'intérêt sont répartis de façon à obliger les chevaux à se déplacer pour accéder aux ressources.

Les installations sont assez techniques et nécessitent un entretien régulier : sol stabilisé ou revêtement en caoutchouc, aires de détente en sable, abris artificiels, colliers connectés pour la gestion individualisée des rations...



**Exploitation équine  
en région Normandie**

# Un site emblématique : la 1<sup>ère</sup> écurie active de Normandie

## UN OBJECTIF DOUBLE : LE CONFORT DE TRAVAIL POUR L'HOMME ET LES ÉQUIDÉS



### Chiffres clés de l'exploitation

(Données 2023)

**Main-d'œuvre :** 2 ETP exploitants

**Surface :**

28 ha sur le site principal - 100 % en prairies permanentes pour le pâturage et la production de foin + 6 ha de prairies plus éloignées pour le foin

**Effectif total équidés dont pensions :**

50 chevaux en pension, dont 40 retraités et environ 10 chevaux de loisir dont 4 font du concours (aucun cheval en propriété).

**Ecurie active :**

- 11 600 m<sup>2</sup> dont 8 000 m<sup>2</sup> stabilisés, soit 232 m<sup>2</sup> /cheval
- 1 carrière extérieure de 1 600 m<sup>2</sup>
- 1 abri 500 m<sup>2</sup> couvert et paillé
- 2 distributeurs automatiques de concentrés
- 6 distributeurs de fourrage + 1 porte de sélection
- 1 zone foin à volonté avec 5 râteliers linéaires et 44 passages de têtes
- 1 zone commune à l'ensemble du cheptel et 1 abri, avec une zone de confort en sable

- 1 zone pour les retraités sur 400 m<sup>2</sup> avec 1 porte de sélection : actuellement 3 chevaux âgés qui se sont isolés naturellement, avec 1 abri et 1 râtelier à foin
- 28 ha de pâturage

3,5 h de travail par jour en hiver, de mi-novembre à mi-mars quand les chevaux sont dans l'écurie active. Travail de nettoyage, balayage et nourrissage  $\frac{3}{4}$  du temps mécanisé. Mise à l'herbe au printemps, avec ensuite principalement de la surveillance.

**Tarifs :**

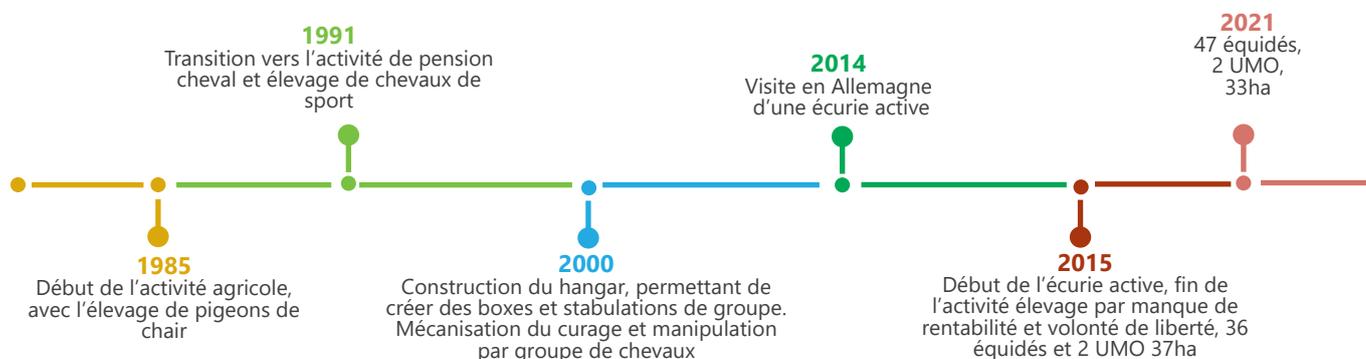
- 330 € TTC/mois/cheval retraité
- 350 € TTC/mois/cheval monté

## TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION

« On a désormais le sentiment gratifiant de bien faire notre travail et de proposer un mode de vie au plus près des besoins des chevaux, ce qui est hyper valorisant. »

La pension cheval est un projet professionnel au long cours, qui a été mûrement réfléchi depuis de nombreuses années. Il est passé par des stades très différents, en s'adaptant aux contraintes du projet. Au départ, l'installation en agriculture s'est faite via l'élevage de pigeons de chair, système qui permettait de vivre financièrement de l'activité, sans dépendre des subventions. L'objectif était déjà de créer une pension et un élevage pour chevaux, à partir des terres familiales qui étaient encore louées. L'écurie active permet

un système qui respecte à la fois les besoins des humains et des animaux. Les installations ont été adaptées peu à peu et se sont mis en place progressivement. Aujourd'hui, l'activité d'élevage de chevaux de sport a été abandonnée, pour se concentrer uniquement sur les pensions.



## LES SPÉCIFICITÉS, POINT PAR POINT

### Installations et infrastructures

La conception de l'écurie active s'est articulée principalement autour du relief du terrain naturel afin d'optimiser le terrassement et d'éviter la dénaturation du paysage ainsi qu'en fonction des zones privilégiées par les chevaux et des points d'eau disponibles. L'écurie s'étend sur 1.1 ha comprenant une stabulation, des abris, des aires de couchages en sable, des distributeurs automatiques de fourrages et concentrés.

Lors de la conception, 2 parties sont distinguées dans l'écurie active :

- la zone « rouge » pour les chevaux non limités avec un accès aux pâtures productives et foin à volonté avec filet sur aire stabilisée
- la zone « jaune » pour les chevaux restreints avec un accès aux paddocks moins productifs et foin rationné par un automate sur une aire stabilisée

Pourquoi parle-t-on de zone rouge et jaune ?

Une troisième partie est créée dernièrement pour les chevaux vieillissants permettant un accès à une zone dédiée afin de proposer une tranquillité des chevaux ainsi qu'une complémentarité supplémentaire et/ou spécifique (ex : bouillie) dans un DAC et en fourrage.

### Gestion des pâtures

Un des avantages de l'écurie active est la préservation des pâtures en hiver pour éviter le piétinement et la destruction de la flore tout en permettant la liberté et l'activité des chevaux. En effet, durant 4 mois les chevaux restent uniquement sur la partie stabilisée de plus d'un hectare. Cette préservation permet notamment une économie d'achat de foin de 1 000 € sur cette structure grâce à une quantité d'autoproduction plus importante. En période estivale, la conduite s'effectue en pâturage tournant avec un accès à l'herbe par une porte automatique sélective en fonction des besoins alimentaires individuels des chevaux.

Les chevaux en zones non limitées ont accès aux pâtures avec les meilleurs potentiels agronomiques ainsi que sur l'ensemble du domaine pour effectuer un premier pâturage et limiter la quantité d'herbe disponible pour les chevaux restreints.

Le gérant a une forte sensibilité à l'accès à la diversité végétale pour les chevaux et propose ainsi des haies fourragères autour des écuries. Le dortoir n'est ainsi pas bardé mais entouré de végétaux.

### Gestion des déjections

Le ramassage des crottins est effectué principalement par une balayeuse et à la main sur les zones de confort (sableuse). Une des améliorations de l'écurie serait l'aménagement en pallier des zones de confort afin de limiter l'export du sable par gravitation et écoulement ainsi que de faciliter le ramassage des crottins. Le fumier est stocké sur le site et épandu sur les prairies afin de permettre la restitution et l'enrichissement des terres.

### La gestion des chevaux et de l'alimentation

Un grand abri paillé principal est disponible pour les chevaux et est complété par plusieurs abris plus petits dans les différentes zones de l'écurie avec des orientations différentes, dont un accessible uniquement aux chevaux les plus âgés.

Les repas sont distribués en fonction du besoin des chevaux et de l'état corporel. La complémentarité s'effectue en 23 repas, distribués par une vis sans fin et pas plus de 400g. Le foin est distribué avec un compte temps (1h) et la distribution se fait en alternance sur plusieurs automates afin d'éviter des effets de stationnement des chevaux entre deux distributions.

Des brosses à rotation automatique sont présentes à plusieurs endroits de l'écurie pour le confort des chevaux.

### Intégration des chevaux

Les nouveaux chevaux ne sont pas acceptés durant la période hivernale afin de procéder à une intégration progressive tant dans le troupeau que dans l'apprentissage des automates. Les pâtures permettent une sécurité d'alimentation pendant le temps d'adaptation. Les nouveaux arrivants sont mis dans un pré permettant un contact visuel avec le troupeau avant l'intégration.

### FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

- Bonne réflexion sur la conception de l'écurie
- Adaptation et remise en question permanente
- Gestion de la clientèle et pédagogie
- Gestion du pâturage afin de maximiser l'autonomie fourragère
- Connaissance et aisance des logiciels
- Observation des animaux





## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

(CHIFFRES 2022)

Produit brut global	142 876 €
Produit brut/UMO totale	71 438 €
Produit brut/équidé présent - nb de chevaux en 2022	2 857 €
Charges opérationnelles	35 598 €
Charges opérationnelles/équidé présent	711 €
Charges de structure hors amort et frais financiers/équidé	15 643 €
Amortissements matériels et bâtiments	36 889 €
EBE/UMO	27 373 €
EBE/produit brut	38 %
Investissement globale des écuries actives	300 000 € environ

## Regard de l'exploitant



Pascal Frotiée

Nous avons souhaité nous affranchir des besoins en salariés, qui s'avèrent finalement peu rentables, car trop coûteux. Nous avons donc toujours été que 2, avec parfois jusqu'à 80 chevaux. Grâce à l'écurie active on a divisé par cinq notre charge de travail ce qui signifie que nous avons multiplié par cinq notre rémunération.

On a aussi grandement amélioré notre qualité de vie, on ne se sent plus obligé d'être là en permanence. On peut partir une journée sans rentrer pour nourrir, on a eu le sentiment de retrouver notre liberté, tout en la donnant également aux chevaux.

### Fiche réalisée par :

Hélène Morel et Chloé Vinot - Conseil des chevaux Normandie  
helene.morel@chevaux-normandie.com  
chloe.vinot@chevaux-normandie.com

### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr  
Mars 2025 - Réf. : 00 23 302 033  
Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Sarah Dauphin (Idele)  
Crédit photos : Lisors

En savoir plus : <https://inosys-reseaux-elevage.fr>



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Éperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

